

À PROPOS DE
JOURNAL DU PREMIER AMBASSADEUR DE FRANCE
À KIEV 1990-1993
D'HUGUES PERNET¹

Par Marie-France VERDIER

Maître de conférences HDR en droit public
CRDEI, EA 4193
Directrice de la revue Politeia

« *L*es prodromes du conflit russo-ukrainien étaient écrits. » Voilà qui pourrait résumer l'ouvrage d'Hugues PERNET, modestement appelé *Journal du premier ambassadeur de France à Kiev*, alors qu'il ne s'agit pas d'un simple recensement quotidien d'événements mais d'un remarquable témoignage inédit, dans un style fulgurant, permettant de replacer et d'expliquer historiquement les origines du conflit actuel russo-ukrainien à l'aune de l'indépendance de l'Ukraine en 1991 et de la progressive décomposition de l'URSS, montrant que c'est pendant cette période que se trouveraient les racines des évolutions depuis 1990, aussi bien de la « révolution orange » de 2004, que de l'annexion de la Crimée en 2014, et de l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022.

Dès les premières lignes, l'auteur esquisse : « *Beaucoup des maux actuels trouvent leurs racines dans cette période cruciale pour l'avenir de cette région.* »² Et il conclut : « *Avec du recul et pour tenter de comprendre le drame qui se joue aujourd'hui, il fallait ainsi revenir aux origines de la guerre (...) dès 1990, bien avant l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine. Aussi, ramener les causes du conflit à la seule personnalité d'un dirigeant et sa solution à sa disparition semble bien réducteur.* »³

Dans un récit captivant et éclairant, le diplomate ayant « *une solide expérience de l'Union soviétique* »⁴, puisqu'il avait été en poste à l'ambassade à Moscou de 1974 à 1976 puis de 1984 à 1987, nous raconte qu'à la suite d'un déplacement du président de la République de l'époque, François MITTERRAND, le 6 décembre

¹ Paris, Flammarion, 2023, 330 p.

² *Ibid.*, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 325.

⁴ *Ibid.*, p. 16.

1989, juste après la chute du mur de Berlin, à Kiev où il avait rencontré Mikhaïl GORBATCHEV, le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, le quai d'Orsay a envisagé d'ouvrir un consulat général de France à Kiev, capitale de la République socialiste soviétique (RSS) d'Ukraine. Cette nouvelle représentation de la France en URSS devait s'ajouter à la grande ambassade à Moscou et au consulat général à Leningrad, situés tous deux en République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR). Comme le rappelle l'auteur, la RSS d'Ukraine, bien que république fédérée, disposait d'un ministre des Affaires étrangères car cette république, comme celle de Biélorussie, avait été admise comme membre fondateur des Nations unies en 1945, alors que la RSFSR, la plus grande république fédérée, n'en étant pas membre. STALINE avait en effet exigé que l'URSS, victorieuse, ait trois voix à l'Assemblée générale des Nations unies dominée par les démocraties occidentales⁵.

C'est alors qu'Hugues PERNET a été considéré comme l'homme de la situation même si cette affectation a été dénommée par ses collègues de la chancellerie « *ENTERREMENT DE PREMIÈRE CLASSE !* »⁶. Or, il est devenu un passeur d'histoire. Effectivement, il est arrivé en juin 1990 consul général en Ukraine soviétique « *terra incognita* »⁷, ce qui lui a permis de vivre depuis Kiev, donc de l'intérieur, le démantèlement de l'Empire soviétique et sa non-recomposition par le biais de la Communauté des États indépendants (CEI) en 1991. Il a été ensuite promu ambassadeur en 1992 et donc premier ambassadeur de France en Ukraine, un pays qui n'existait pas à son arrivée en 1990, indépendant depuis le référendum du 1^{er} décembre 1991, et sa mission s'est achevée en janvier 1993 par son affectation en qualité de ministre conseiller auprès du nouvel ambassadeur en Fédération de Russie, et non en URSS, « *laquelle venait tout juste d'émerger sur la scène internationale* »⁸.

Hugues PERNET a donc vécu de Kiev l'indépendance de l'Ukraine qui a été, « *tout à la fois, cause et conséquence de ce bouleversement majeur* »⁹, l'éclatement de l'URSS, lequel avait été annoncé de manière tout à fait prémonitoire, comme il le rappelle d'ailleurs, par l'historienne Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, dans l'ouvrage *L'Empire éclaté*, paru en 1978. Il l'a en outre remerciée de l'avoir encouragé « *à transmettre cette expérience* »¹⁰. Il a ainsi été au cœur de l'installation du consulat général à Kiev, en Ukraine soviétique, et de sa transformation avec l'indépendance de cet État en « *ambassade de plein exercice, ce qui eut pour conséquence première d'acter la séparation administrative entre les postes de Moscou et de Kiev* ».¹¹

À travers cet intense parcours de vie, le diplomate nous fait entrer dans les coulisses de l'Élysée et du Quai d'Orsay où se joue l'histoire en marche. Son récit est

⁵ *Ibid.*, p. 65.

⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁸ *Ibid.*, p. 315.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 327.

¹¹ *Ibid.*, p. 285.

source de rappels historiques et présente les particularités de l'Ukraine en 1990. Une population divisée linguistiquement entre Ukrainiens, majoritaires à l'ouest, et Russes minoritaires à l'est du Dniepr et en Crimée ainsi que culturellement. Effectivement, l'Ukraine occidentale a dépendu jadis de l'Empire austro-hongrois ou de la Pologne, naturellement tournée vers l'Europe, pour une part catholique de rite grec avec les uniates liés à Rome mais majoritairement de l'Église orthodoxe auto-céphale d'Ukraine avec son patriarche. En revanche, l'Ukraine orientale à dominante russophone était orthodoxe et relevait du Patriarcat de Moscou.

Surtout, il nous livre des révélations passionnantes à partir des archives diplomatiques, dont il a dévoilé certains télégrammes illustrant les hésitations de la diplomatie française entre « *l'ouverture et la prudence* »¹² à l'égard de l'Ukraine en 1991 en raison de sa sympathie pour Mikhaïl GORBATCHEV et de son espoir d'évolution de l'URSS vers une sorte de social-démocratie nourrie par les réformes pour rendre le système communiste plus performant et efficace mais aussi soucieuse de préserver le *statu quo* géopolitique issu de la Seconde Guerre mondiale. Cette « grande » histoire est complétée et illustrée de piquantes anecdotes témoignant de la réalité du pays dans lequel il a servi.

L'auteur nous plonge dans les années 1990-1993, notamment en 1991-1992, dans les derniers mois de l'URSS et dans les premiers de la Fédération de Russie en mettant en exergue la détermination des autorités de la « Petite Russie », comme on appelle l'Ukraine, face à celles de la « Grande Russie ». Après un rappel historique de ce territoire martyrisé, « berceau de la Russie » vers le X^e siècle, caractérisé par des différences linguistiques, de culture et de religion, l'ouvrage retrace les événements qui ont conduit à la déclaration d'indépendance de l'Ukraine, à l'implosion de l'URSS et à la démission de GORBATCHEV en 1991.

Dans les années précédant 1989, « *On assistait (...) à une remise en cause des contours de l'Empire soviétique par la base elle-même, qu'il s'agisse des républiques populaires membres du Pacte de Varsovie, des républiques fédérées constitutives de l'URSS, des régions et des grandes métropoles soviétiques, et même des citoyens eux-mêmes, de plus en plus mobilisés pour le changement dans l'espoir d'une vie meilleure* »¹³. Les États baltes ont proclamé leur souveraineté en 1988-1989. En 1989, les troupes soviétiques se sont retirées d'Afghanistan puis ce fut la chute du mur de Berlin. « *En revanche, il n'y avait rien de particulier à signaler en Ukraine à cette date, si ce n'est, le 9 septembre 1989, la formation d'un front populaire pour la Perestroïka, dénommé "Roukh"*. »¹⁴ Le 28 novembre 1989 a été publié un « *plan en dix points, lancé par surprise, sans consultation ni information préalable, semble-t-il de la France, du chancelier Kohl pour la réunification de l'Allemagne* »¹⁵. Quant à l'ouverture d'un poste consulaire par la France à Kiev, « *il semblait (...) que la présence sur le terrain d'un consul général de la RFA,*

¹² *Ibid.*, p. 160.

¹³ *Ibid.*, p. 41.

¹⁴ *Ibid.*, p. 44.

¹⁵ *Ibid.*

installé depuis plusieurs mois à Kiev (...) n'avait pas pu ne pas susciter d'interrogations, voire de débats au sein même de la délégation française »¹⁶.

À cette époque, une effervescence s'est développée dans la deuxième République, par ordre d'importance après la RSFSR. Certes, le Parti communiste ukrainien n'était pas encore traversé par le doute instillé par les réformes de GORBATCHEV, mais il était spécifique, propre à l'Ukraine, et dirigé depuis 1989 par une figure du conservatisme brejnévien, alors qu'en RSFSR, c'était le Parti communiste de l'URSS qui assurait le rôle dirigeant, avec à l'époque GORBATCHEV. Cette particularité « *expliquait, pour une part, les différences de trajectoires des deux républiques fédérées, la Russie et l'Ukraine* »¹⁷.

En 1989, ce chef du PC en Ukraine « *constituait une sorte d'entrave au bon développement en Ukraine des processus de réforme lancés par Mikhaïl GORBATCHEV. Or, une partie de la population de l'Ukraine occidentale, territoire rattaché à l'URSS suite au Pacte germano-soviétique* » de 1939, « *nourrissait un très profond ressentiment à l'égard des autorités communistes de Moscou* »¹⁸. Dès lors, la perestroïka lui permettait d'exprimer des revendications « culturelles », notamment la réinstauration de l'usage de la langue ukrainienne supprimé par la Constitution de 1977, et de rétablir l'Église « uniate » interdite depuis 1946. L'Union des écrivains d'Ukraine constituait également un foyer de contestation. En outre, le Congrès constitutif du Roukh, « *Mouvement populaire ukrainien de soutien à la perestroïka* » s'est tenu en juillet 1989 en présence de Polonais membres de « *Solidarnosc* » et de Tchèques membres de la « *Charte 77* », et Mikhaïl GORBATCHEV a obtenu la démission du chef du PC ukrainien.

Ces frémissements ont été perçus très rapidement aux États-Unis, notamment par l'ancien conseiller du Président CARTER, Zbigniew BRZEZIŃSKI, qui eut une vision prémonitoire selon laquelle l'Ukraine serait le plus grand danger menaçant potentiellement l'URSS, l'ennemi historique, alors que les autorités françaises et sa diplomatie conservatrice, malgré les signaux envoyés par les ambassadeurs de Washington et de Moscou, n'ont pas voulu les considérer, convaincues de « *la toute-puissance de Mikhaïl Gorbatchev et de la pérennité de l'URSS* »¹⁹.

En mars 1990, GORBATCHEV s'est fait élire Président de l'URSS par le Congrès du peuple de l'URSS, si bien qu'il pouvait se croire au faite de sa puissance selon la « *gorbimania* » entretenue par les médias occidentaux, « *alors même que, vu de Kiev, il marchait déjà sur des sables mouvants* »²⁰, d'autant plus qu'il a remis en cause le dogme du rôle dirigeant du PC et la verticalité du pouvoir.

« *Surtout, dans le même temps, le 29 mai 1990, Boris Eltsine se faisait élire président du Soviet suprême de la RSFSR* »²¹, alors qu'il n'était pas le candidat du

¹⁶ *Ibid.*, p. 46.

¹⁷ *Ibid.*, p. 51.

¹⁸ *Ibid.*, p. 52.

¹⁹ *Ibid.*, p. 59.

²⁰ *Ibid.*, p. 89.

²¹ *Ibid.*, p. 90.

nouveau Président de l'URSS, laissant poindre le conflit de légitimité entre les deux et, le 12 juin 1990, a été adoptée la Déclaration de souveraineté de la RSFSR.

Par ailleurs, en juillet 1990, par un jeu de chaises musicales, Leonid KRAVTCIOUK s'est fait élire président du Soviet suprême d'Ukraine au terme d'une compétition pluraliste.

Et c'est alors que, le 16 juillet 1990, a été adoptée par les députés du Soviet suprême d'Ukraine, par 355 voix sur 358, la Déclaration de souveraineté de la RSS d'Ukraine, « *tendant à l'indépendance sans le dire expressément* »²², résultat d'un compromis apparent entre le PC local et l'opposition nationaliste avec pour volonté d'établir un État de droit, neutre et dénucléarisé selon la volonté du Roukh, instaurant la suprématie des lois de la République sur celles de la Fédération, établissant une citoyenneté ukrainienne tout en maintenant la citoyenneté soviétique et stipulant que les appelés ukrainiens devaient effectuer leur service militaire en Ukraine, ce qui remettait en cause la fonction politique dévolue à l'armée soviétique. Se sentant menacé par la politique de réformes de GORBATCHEV, « *le PC local semblait anticiper le délitement futur du PCUS* »²³. Partant, l'URSS se fissurait par un des piliers du régime, l'Ukraine étant membre fondateur de l'URSS en 1922. Dès lors, « *on assistait à une accumulation de problèmes pour le nouveau président de l'URSS* »²⁴ qui souhaitait faire adopter un traité de Fédération renoué.

Effectivement, dans le prolongement de la déclaration de souveraineté de la RSFSR et de la RSS d'Ukraine, les gouvernements des deux républiques fédérées ont négocié directement, sans passer par les institutions fédérales, un traité bilatéral de vingt articles qui a été signé le 19 novembre 1990 par Boris ELTSINE et Leonid KRAVTCIOUK pour « *développer leurs relations interétatiques sur la base des principes d'égalité souveraine, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du refus du recours à la force ou à des méthodes de pression économique et au règlement des problèmes litigieux par la conciliation. Les deux parties entendaient respecter la Charte des Nations unies et l'Acte final d'Helsinki notamment* »²⁵. « *Dans l'article 1^{er}, les deux parties se reconnaissent mutuellement comme des "États souverains" et s'engageaient à s'abstenir de recourir à des mesures de nature à porter préjudice à la sécurité d'État de l'autre partie. Les articles 2, 3 et 4 portaient sur la question des nationalités au sein de chaque République, garantissant le respect des droits des minorités sur le territoire des deux parties, à savoir des Russes en Ukraine et réciproquement. Dans l'article 6, elles reconnaissaient et respectaient l'intégrité territoriale de la RSFSR et de la RSS d'Ukraine dans les frontières existantes dans le cadre de l'URSS.* »²⁶ Ainsi, sur les vingt articles, deux sont déterminants. L'article 2 donnait à la Russie un droit de regard sur les minorités en Ukraine. Quant à l'article 6, il devait mettre un terme à la question du rattachement éventuel de la Crimée à la RSFSR, laquelle en avait été détaché par KHROUCHTCHEV en 1954, trois cents ans après son rattachement.

²² *Ibid.*, p. 87.

²³ *Ibid.*, p. 91.

²⁴ *Ibid.*, p. 90.

²⁵ *Ibid.*, p. 139-140.

²⁶ *Ibid.*, p. 140.

Début 1991, GORBATCHEV a tenté de reprendre l'initiative en lançant l'idée d'une renégociation du traité de 1922 constitutif de l'URSS, avec un référendum fédéral devant se tenir le 17 mars 1991, pour conserver l'URSS sous la forme d'une fédération renouée de républiques souveraines égales en droit. À cette question, les autorités russes et ukrainiennes en ajoutèrent une autre, celle de la création d'un système présidentiel dans chacun de ces territoires, dont le président serait élu par le peuple, les Ukrainiens supprimant le qualificatif « socialiste » et utilisant le terme « État » et non « république »²⁷. Les résultats ont exprimé l'ambivalence de l'Ukraine, « *pas défavorable à une Union renouvelée, dès lors qu'elle tiendrait compte de sa souveraineté* »²⁸.

ELTSINE a été élu, le 12 juin 1991, président de la Russie, et KRAVCHOUK, le 1^{er} décembre, de l'Ukraine, ce qui instaurait un déséquilibre, en termes de légitimité, entre le Président de l'URSS et ceux de la Russie et de l'Ukraine.

Par ailleurs, le 14 juin 1991, certes l'échange des instruments du traité russo-ukrainien du 19 novembre 1990 eut lieu, mais les Ukrainiens craignaient la montée en puissance de la Russie, d'autant plus que le coup d'État du 19 août 1991 en URSS, destiné à rétablir l'ordre soviétique et empêcher la signature du traité de l'Union voulu par GORBATCHEV, a encore affaibli ce dernier, ramené par ELTSINE de son internement de Crimée à Moscou, au bout de trois jours, ce qui fit apparaître le président russe comme progressiste et puissant.

C'est alors qu'intervient, le 24 août 1991, la déclaration d'indépendance de l'Ukraine et la création d'un État ukrainien indépendant par son Soviet suprême, un référendum de confirmation devant avoir lieu le 1^{er} décembre 1991, le même jour que l'élection de son Président au suffrage universel direct.

Le PC ukrainien s'était rallié à l'opposition nationaliste pour l'indépendance, mais le problème se posait des relations avec l'Union soviétique et la Russie, en particulier celui de l'armée et des forces nucléaires tactiques et stratégiques. « *De quelles autorités ces dernières devaient-elles relever à l'avenir ? D'un centre de plus en plus impuissant, de la Russie de plus en plus hégémonique, d'un système à plusieurs clés, inacceptable pour les sociétés occidentales ?* »²⁹ Quatre États étaient dotés d'armes nucléaires : Russie, Ukraine, Biélorussie et Kazakhstan.

Mais deux jours après la déclaration d'indépendance par les députés ukrainiens, le 26 août 1991, ELTSINE fit une déclaration sur l'éventuelle remise en cause par la Russie des frontières avec toutes les républiques contiguës à la Russie, baltes exceptées, touchant ainsi directement l'Ukraine avec ses 30 % de Russes et la question du rattachement de la Crimée depuis 1954, les articles 2 et 6 du traité ayant d'ailleurs anticipé le problème du droit de défendre ses concitoyens et le respect de l'intégrité territoriale³⁰.

²⁷ *Ibid.*, p. 165.

²⁸ *Ibid.*, p. 166.

²⁹ *Ibid.*, p. 189.

³⁰ *Ibid.*, p. 190.

Août 1991 est un mois chargé d'Histoire aux signes prémonitoires avec deux événements déterminants pour GORBATCHEV annonçant la fin de l'URSS et une déclaration laissant présager le conflit russo-ukrainien. Seulement un mois, mais décisif pour des années !!!

En conséquence, le 1^{er} décembre 1991, eut donc lieu en Ukraine le référendum sur l'indépendance, le « oui » recueillant 90,32 %³¹, et l'élection au suffrage universel direct du Président KRAVTCHOUK au premier tour avec plus de 61,9 % des suffrages exprimés³², représentatif de l'Ukraine occidentale³³. L'Ukraine « *se refusait désormais à entrer dans quelque Union que ce fût, de nature politique ou économique, de type fédéral ou confédéral* »³⁴. Mais, alors que la France dirigée par François MITTERRAND, qui était pleinement informée « *des évolutions prévisibles* », a très mal vécu l'indépendance de l'Ukraine, les États-Unis de George BUSH ont témoigné un « *intérêt réel* »³⁵ au processus donnant naissance à l'Ukraine pour entériner la suprématie des États-Unis et leur victoire sans avoir à combattre ni même à négocier avec l'Union soviétique. En somme, la fin de la « *guerre froide par abandon ou par forfait de l'URSS, victime d'implosion suite au défaut volontaire de l'Union soviétique. Que demander de plus pour un responsable américain ?* »³⁶

C'est ainsi que « *le 1^{er} décembre 1991, la République socialiste soviétique d'Ukraine cessait d'exister. (...) Elle connut alors son extension majeure depuis l'incorporation effective de territoires ayant appartenu, avant la Seconde Guerre mondiale, à certains pays limitrophes, tels que la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie* », et avec l'adjonction de la Crimée en 1954, si bien qu'on parlait de la « Grande Ukraine », vaste territoire de plus de 600 000 kilomètres carrés. C'est ainsi que Leonid KRAVTCHOUK, dont le surnom était « renard rusé », « *parvint avec habileté à transcender les divisions politiques qui séparaient l'Ukraine occidentale, revendiquant l'indépendance totale du pays, et l'Ukraine orientale, plus soviétisée et russifiée* »³⁷.

L'accord de Minsk du 8 décembre 1991 entre les présidents russes, biélorusse et ukrainien, constitutifs de la CEI, mit un terme au traité de 1922 sur la création de l'URSS et institua une communauté de type confédéral, sans autorité étatique centrale. Elle a été étendue à onze des quinze républiques membres de l'URSS (moins les trois pays baltes et la Géorgie), dont les quatre « nucléaires », par les accords d'Alma-Ata du 26 décembre 1991, actant la fin de l'URSS. Elle devait régler la répartition des forces conventionnelles et stratégiques nucléaires, ainsi que l'accès

³¹ *Ibid.*, p. 247. Les résultats étaient satisfaisants dans les régions à forte densité russe ou soviétique, mais moins d'un habitant sur trois avait voté pour l'indépendance en Crimée. *Ibid.*, p. 248.

³² *Ibid.*, p. 242.

³³ *Ibid.*, p. 210.

³⁴ *Ibid.*, p. 215.

³⁵ *Ibid.*, p. 217.

³⁶ *Ibid.*, p. 225.

³⁷ *Ibid.*, p. 229.

aux mers chaudes³⁸, « mais les bases de nouvelles de cette association restaient volontairement ambiguës du fait de l'Ukraine et susceptibles d'ouvrir de nombreux contentieux »³⁹.

« L'un des éléments du différend entre l'Ukraine et la Russie tenait au fait que la conception de Kiev était exclusivement politique (...) alors que celle de Moscou était à la fois politique et stratégique. »⁴⁰

GORBATCHEV officialisa sa démission le 25 décembre 1991. Le bilan de son action « était différent selon le pays où l'on se trouvait »⁴¹. Aux États-Unis, il incarnait « un effet d'aubaine », leur permettant d'avoir remporté « la guerre froide ». Il y eut des déclarations verbales, mais non écrites, du secrétaire d'État, James BAKER, pour qui l'OTAN ne s'étendrait pas d'un pouce à l'est. En Ukraine, l'absence de « garantie de sécurité » en contrepartie de cette dénucléarisation a laissé un goût amer et GORBATCHEV était considéré comme le fossoyeur du PC de l'URSS, l'artisan de la chute de l'Union soviétique, tout en ayant permis la « Grande Ukraine ». En Russie, la question des frontières qui avaient finalement été repoussées par rapport à l'empire, était sensible. D'ailleurs, dès 1992, « la presse moscovite demandait le rattachement de la Crimée à la Russie », et la révision des traités bilatéraux de 1990 et 1991 entre l'Ukraine et la Russie⁴².

Finalement, les revendications territoriales en Crimée et dans le Donbass apparaissent « un peu comme un héritage » « de la politique des nationalités menée à son paroxysme par Staline »⁴³ avec des découpages territoriaux donnant lieu à de nombreuses imbrications de populations et d'inévitables conflits internes et expressions de séparatismes au sein de la « Grande Ukraine » potentiellement susceptibles d'être instrumentalisés par Moscou. La question qui se posait alors était celle du choix de la forme d'État : unitaire ou fédéral ? Il s'est porté sur celui de l'État unitaire et centralisé pour assurer son pouvoir naissant et se dégager de l'étreinte de Moscou au nom d'un sentiment antirusse mais au risque de mécontenter la forte minorité russe⁴⁴.

Les motifs de tension existaient et la question de la Crimée occupait une place particulière⁴⁵, le partage de la flotte de la mer Noire et l'appropriation des bases navales représentant des paramètres stratégiques restant à régler alors que Sébastopol était rattaché à Moscou car elle n'avait pas fait l'objet de rattachement à l'Ukraine en 1954. « Cela constitua le détonateur d'une crise majeure qui opposa dirigeants ukrainiens et russes. »⁴⁶ « Dans son communiqué du 26 août 1991, le Président ELTSINE était allé jusqu'à la remise en cause possible des frontières de

³⁸ *Ibid.*, p. 257.

³⁹ *Ibid.*, p. 259.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 268.

⁴¹ *Ibid.*, p. 270.

⁴² *Ibid.*, p. 262.

⁴³ *Ibid.*, p. 287.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 288.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 291-295.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 295.

l'Ukraine au lendemain du vote de l'indépendance à Kiev »⁴⁷ et, le 21 mai 1992, le Soviet suprême russe remit en cause l'acte de 1954. Un sommet, se concluant par un accord le 24 juin 1992, a fini par apaiser les tensions, du moins à court terme⁴⁸, car Boris ELTSINE ne pouvait pas concevoir l'avenir de la Russie sans l'Ukraine alors qu'il n'avait pu empêcher son indépendance et que la CEI constituait une coquille vide en raison de la résistance de l'Ukraine, ce qui « *représentait pour Washington une avancée stratégique historique* »⁴⁹. Mais, alors que cette dernière s'était engagée lors de la Déclaration de souveraineté du 16 juillet 1990 qu'elle serait dénucléarisée et neutre, la question de sa sécurité se posait car, en contrepartie du transfert des 3 600 têtes nucléaires soviétiques vers la Fédération russe, elle n'a obtenu aucun engagement formel des Occidentaux, en particulier des États-Unis et des Présidents BUSH puis CLINTON pour lesquels il s'agissait de « *rassurer les Ukrainiens sans inquiéter les Russes, en n'engageant les États-Unis qu'à minima* »⁵⁰.

Bref, début 1993, le bilan du plan conçu par Boris ELTSINE était mitigé : certes, il a réussi à mettre un terme à l'URSS pour évincer Mikhaïl GORBATCHEV du pouvoir central mais sa reconstitution par le biais de la CEI a échoué. Cet échec de la « Grande Russie » dans ce bras de fer qui l'a opposée à la « Petite Russie » a été vécu par les Russes comme un « *traumatisme profond* »⁵¹, si bien qu'une épée de Damoclès planait dès 1991 sur l'Ukraine du fait des revendications territoriales exprimées par la Russie immédiatement après l'indépendance.

Certes, les États-Unis ont tenté « *d'amener Moscou à s'engager de manière aussi contraignante que possible à respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à renoncer à l'emploi de l'arme atomique contre ce pays* », mais les négociations n'ont abouti qu'à la signature du mémorandum de Budapest du 3 décembre 1994 par les États-Unis, la Russie et l'Ukraine, un engagement formel non contraignant, « *une déclaration* » qui « *n'évoquait que* » « *le non-recours à l'arme nucléaire contre un État dénucléarisé* »⁵².

L'ouvrage d'Hugues PERNET relatant ses trois ans de service en Ukraine se termine avec la fin de sa mission de premier ambassadeur de France en Ukraine le 13 janvier 1993 et son affectation auprès du nouvel ambassadeur en Fédération de Russie et non plus en URSS⁵³.

C'est une mine d'informations inédites pour comprendre que « *l'histoire contemporaine de l'Ukraine n'a pas commencé en 2014 ni même en 2004, avec l'invasion de la Crimée ou la révolution orange, mais dès 1990, bien avant l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine* »⁵⁴. Indispensable viatique, ce *Journal*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 296-298.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 301.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 307.

⁵¹ *Ibid.*, p. 317.

⁵² *Ibid.*, p. 323.

⁵³ *Ibid.*, p. 325.

⁵⁴ *Ibid.*

nous permet d'appréhender les racines profondes de ce conflit « *prévisible* » et de les analyser avec un certain recul en faisant abstraction du contexte émotionnel « *afin de donner sa chance à la diplomatie pour résoudre cette guerre* »⁵⁵.

⁵⁵ *Ibid.*